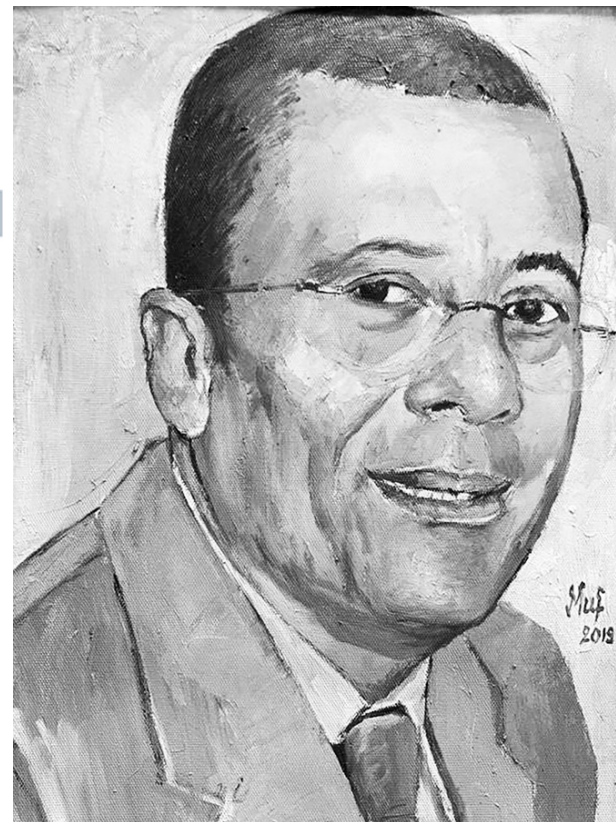


FEC



Situation économique de la RDC et orientations de l'action de la FEC : 1997 – 1998

Retour sur le mandat du Président José ENDUNDO BONONGE
(5 ème Président National de la FEC)



FEC

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

Introduction

PARTIE 2

Bref regard sur la situation politique
de la RDC

PARTIE 3

Evolution de l'activité économique

PARTIE 4

Développement du secteur privé

PARTIE 5

Orientations de l'action de la FEC

INTRODUCTION

Le changement de régime politique intervenu en mai 1997 n'a pas véritablement amélioré la qualité des institutions publiques et de la gouvernance du pays.

Certaines options politiques prises par le nouveau pouvoir n'ont pas été de nature à garantir la paix sociale et promouvoir le développement de l'économie. Plusieurs dignitaires du régime du Président Mobutu ont fait l'objet d'une chasse et cela, en violation des prescrits des lois du pays. Les tensions politiques ont donné le jour à une nouvelle rébellion en 1998, laquelle a conduit à un partitionnement du pays.

L'activité économique a continué sa régression en 1997 et 1998, car les conditions d'exploitation des entreprises du secteur privé se sont davantage détériorées entraînant ainsi une diminution du volume des investissements. Il y a lieu de noter que la conduite des politiques macroéconomiques n'a pas été suffisamment conséquente en raison d'un manque de discipline dans la gestion des finances publiques. Une réforme monétaire a été envisagée en 1998 avec un volet de réformes bancaires mais, celle-ci a eu une portée limitée sur la marche de l'économie.

L'inflation s'est ravivée en 1998 alors qu'elle avait fortement baissé à la suite du choc politique ayant conduit au changement de régime.

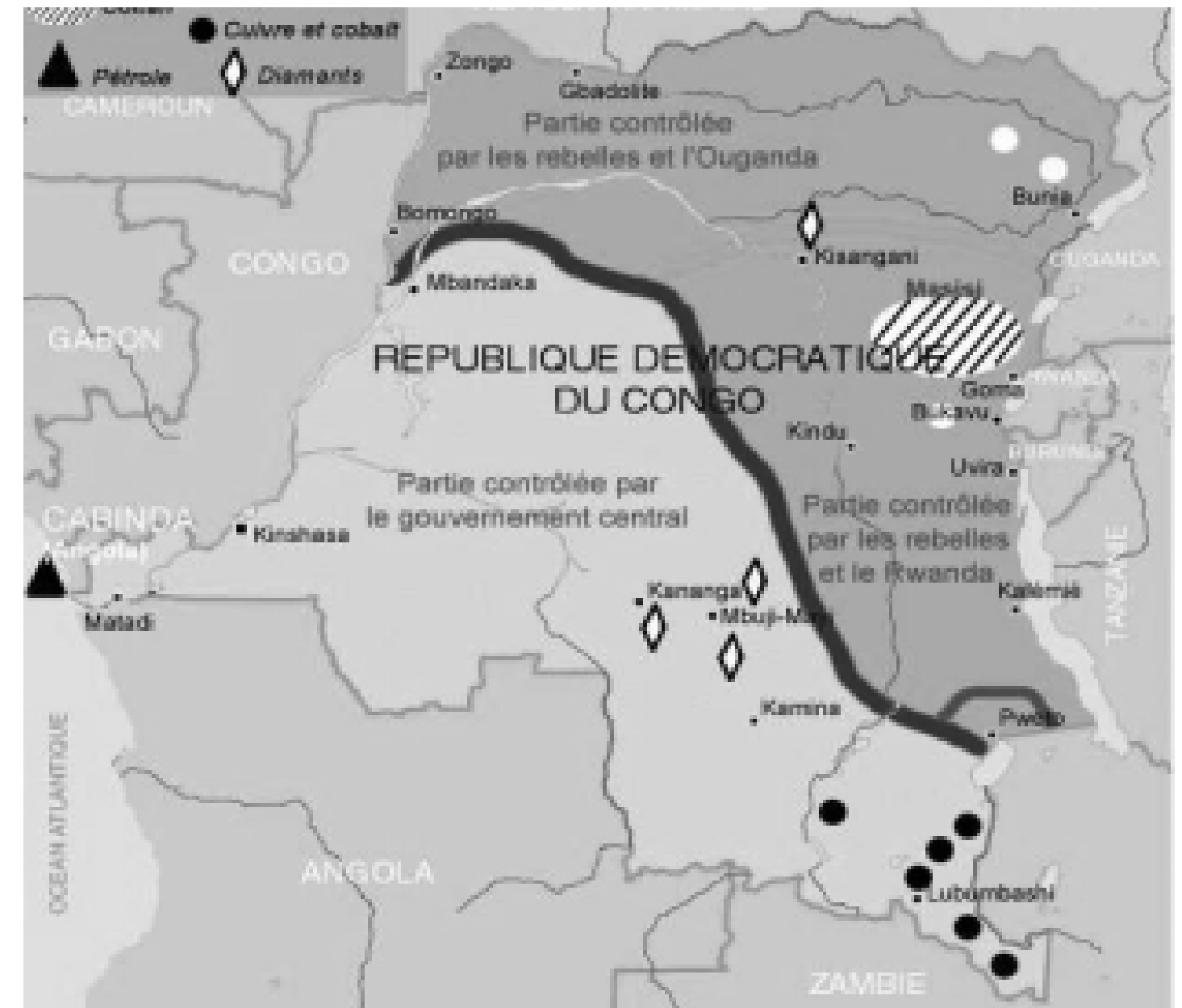
Durant les années 1997 et 1998, la Fédération des entreprises du Congo (FEC) a été dirigée par José Endundo Bononge (cinquième Président de son histoire). Elle s'était investie à conseiller utilement les nouvelles autorités du pays sur les options à prendre pour permettre une relance progressive de l'activité économique et améliorer les conditions de vie de la population. A plusieurs reprises, la Fédération a tiré la sonnette d'alarme lorsque certains choix politiques opérés par le gouvernement étaient de nature à détériorer davantage l'environnement des affaires. Elle n'a pas été souvent comprise mais elle ne s'est pas lassée de mener un plaidoyer en faveur d'un assainissement du climat des affaires.

Contexte politico-sécuritaire

La situation politico-sécuritaire de la RDC n'a pas véritablement connu d'amélioration malgré la prise du pouvoir par l'AFDL (Alliance des forces de libération du Congo) en mai 1997. Son mode de gouvernance a entretenu des tensions dans l'espace politique et limité les libertés d'expression jusqu'au point de donner lieu à de nouveaux mouvements rebelles (MLC et RCD). Comme le montre la figure 1, le pays a été partitionné en trois en 1998. Ceci a affaibli l'appareil de l'Etat et renforcé l'insécurité ainsi que la crise socioéconomique.

En effet, ce partitionnement du pays a fractionné l'administration publique et a affecté non seulement la mise en œuvre des politiques gouvernementales mais également la collecte des recettes publiques internes. Les dépenses militaro-sécuritaires ont augmenté (plus ou moins 25 % du total des dépenses publiques), affectant ainsi la situation des finances publiques du pouvoir central. Dans les parties sous occupation des rebelles, une exploitation illicite et intensive des matières premières a été envisagée. Cette dernière a beaucoup profité aux pays voisins qui soutenaient les différents mouvements rebelles ainsi qu'aux entreprises multinationales utilisant les matières exploitées.

Figure 1. Partition de la RDC durant le conflit de 1998



Evolution de l'activité économique

De 1997 à 1998, l'activité économique en RDC a continué de reculer en raison de la détérioration prononcée du climat des affaires et de l'évolution négative des composantes de la demande, en particulier de la consommation des ménages qui représente plus ou moins 90 % du PIB, l'inexistence d'investissement entravé par la faiblesse de l'épargne nationale, le manque de capitaux extérieurs, le déséquilibre profond des finances publiques. Le taux d'investissement a diminué de 1,1 point de 1997 à 1998. Il faut ajouter les difficultés d'approvisionnement en produits pétroliers et en biens de première nécessité, l'accumulation des arriérés de paiement.

Tableau 1 : Croissance et PIB par tête : 1997 – 1998

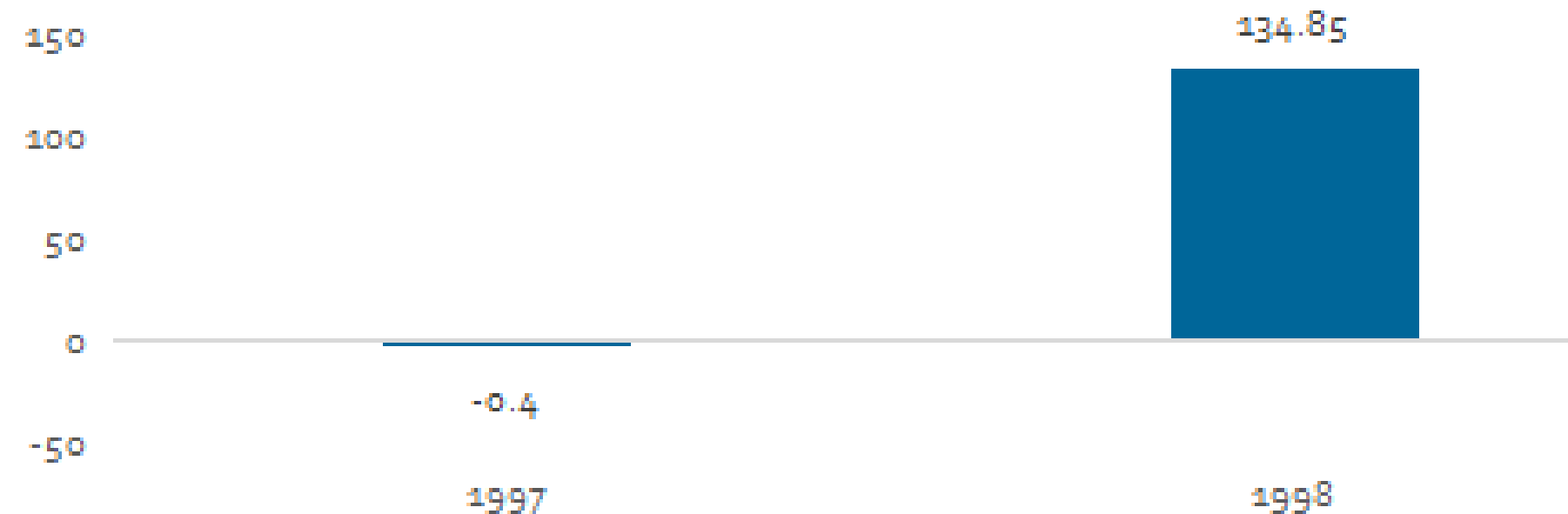
Année	Croissance du PIB	Croissance du PIB/tête	PIB	PIB/tête	Taux d'investissement
	en %	en %	millions USD	USD	% du PIB
1997	-5,4	-8,5	4913,2	104,3	7,6
1998	-1,7	-4,98	4827,9	99,1	6,5

Source : Elaboré à partir des données de la Banque centrale du Congo.

Performances macroéconomiques

Malgré la réalisation d'une réforme monétaire en 1998, la situation macroéconomique du pays s'est sensiblement détériorée. L'accentuation de l'inflation tenait principalement au dérapage des finances publiques dont l'impasse a été quasiment couverte par les avances de la banque centrale. En effet, le creusement du déficit public provoqué, d'une part, par une expansion incontrôlée des dépenses de l'Etat sous la pression de la situation sécuritaire et, d'autre part, par la faible collecte des recettes du fait du partitionnement du pays, a nourri l'inflation. Il a été noté un assèchement des réserves de devises suite à la baisse des exportations et d'une forte utilisation de celles existantes pour les dépenses sécuritaires.

Figure 2 : Inflation (%) : 1997 – 1998



Source : Elaboré à partir des données de la Banque centrale du Congo.

Politique économique du gouvernement

La situation économique-financière et sociale du pays a continué de se détériorer : le taux de croissance du PIB s'est chiffré à -5,43 % en 1997, plusieurs établissements financiers ont été confrontés à une crise de liquidité et la monnaie scripturale a connu une forte décote par rapport à la monnaie fiduciaire. C'est ainsi qu'en juin 1998, une réforme monétaire [WUI] fut menée avec comme objectifs d'assainir l'environnement monétaire et financier, d'accroître le taux de liquidité de l'économie en vue de financer la croissance, de restaurer les mécanismes de paiements fiables et efficaces, de stabiliser la monnaie et d'unifier l'espace monétaire et de favoriser la relance économique. Seule l'unification de l'espace monétaire a été réalisée. [WUI] Endundo n'était plus Président en ce moment-là. Il a été forcé de quitter le pays en février déjà.

La réforme avait un volet restructuration bancaire. Dans ce cadre, il a été décidé d'assouplir la fiscalité bancaire et lutter contre l'insécurité judiciaire dans le secteur bancaire. Un cadre dérogatoire au droit commun a été créé pour la banque centrale et les institutions financières en restructuration. Il était prévu de : (i) limiter la participation de l'Etat dans le secteur bancaire ; (ii) liquider les banques non viables ; (iii) harmoniser le système comptable bancaire ; (iv) rendre rigoureux l'exercice de la profession bancaire ; (v) instituer un système de contrôle de la gestion des banques ; (vi) créer l'assurance-dépôt pour protéger les déposants ; (vii) créer la centrale des incidents de paiement. Ces mesures sont restées effets d'annonce.

Développement du secteur privé

De 1997 à 1998, l'économie congolaise s'était trouvée aux prises de graves distorsions macroéconomiques et d'importants contrôles qui limitaient la productivité du secteur privé. Les marges de profit des entreprises se sont beaucoup effritées dans un contexte d'instabilité politico-institutionnelle, de forte insécurité, de détérioration des infrastructures et d'accès difficile au financement. L'absorption massive des ressources disponibles par le secteur public a entravé la contribution du secteur privé dans la réalisation de la croissance et dans la création des emplois. Les entreprises ont été amenées à revoir à la baisse leurs charges productives et le nombre de travailleurs employés.

Tableau 2 : Salaire par travailleur, consommation des ménages et emplois :
1997 – 1998

	Salaire par travailleur (USD de 1995)	Consommation des ménages (milliards de Zaïres de 1987)	Emplois (milliers d'unités)	
			Secteur public	Secteur Privé
1997	27,40	449,2	428,7	562,5
1998	28,00	428,6	438,2	410,3

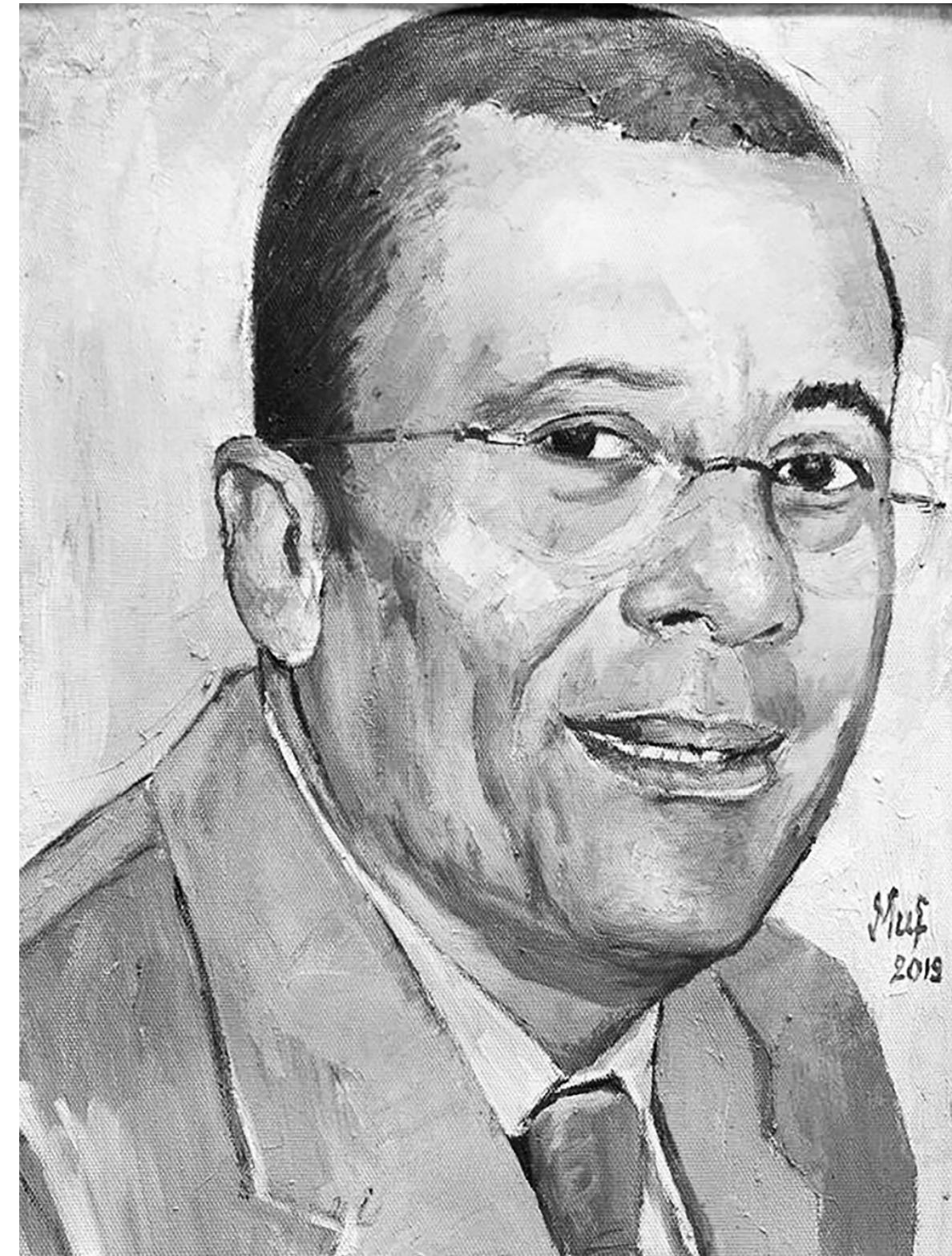
Source : Institut National de Statistique, IRES et Banque Centrale du Congo.

Orientations de l'action de la FEC

Au regard de la multitude des problèmes en présence, des défis à relever, et du tâtonnement qui a caractérisé les nouvelles autorités du pays depuis 1997, la FEC a essentiellement organisé son action autour de la formulation des recommandations pour relancer l'économie.

En effet, elle a produit et soumis plusieurs documents et mémorandums aux décideurs politiques pour montrer au gouvernement la nécessité de ne pas interférer au bon fonctionnement des marchés, surtout pour des produits aussi stratégiques que le pétrole, car la pénurie de ce dernier a eu de lourdes conséquences sur leurs coûts de production des entreprises en 1998.

C'est le cas du document, CONGO : Quelle économie pour la 3ème République qui contenait les 140 propositions de la FEC publié en juin 1997.



FEC



50 ANS
FEC
1972-2022 Au service du secteur privé congolais

RENAISSANCE